

Le Journal du tri

www.teamrecyclage.fr



n°23

Juin 2023

À la une !

NOS CHÈRES POUBELLES !

Si la quantité d'ordures ménagères a diminué de 36 kilos par habitant entre 2010 et 2022, passant de 290 à 254 kg/hab/an, **celles-ci représentent toujours le premier poste de dépense dans la gestion de nos déchets.**

Avec la hausse prévisionnelle des coûts de traitement de nos déchets, due notamment à la forte augmentation de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) payée sur les tonnages mis en décharge, **il est urgent de changer nos habitudes de consommation et de mieux trier** sous peine de voir la facture s'envoler dans les années à venir.

519 kg

c'est la quantité de déchets produits en 2022 par chaque Lozérien.

Toujours trop d'Ordures Ménagères...

254 kg/hab
d'ordures ménagères
qui finissent en grande partie
en décharge



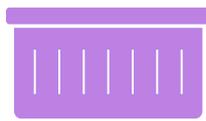
278€/tonne
soit 73€ par hab/an

71 kg/hab
de déchets triés
pour être recyclés
(emballages, verre,
papier)



103€/tonne
soit 12€ par hab/an

194 kg/hab
de déchets apportés
en déchèteries
pour être recyclés en
majorité



127€/tonne
soit 27€ par hab/an

*données issues de l'analyse des coûts du service public de gestion des déchets ménagers en Lozère

Édito

Les enjeux environnementaux liés à la gestion de nos déchets et la nécessité de maîtriser leurs coûts de traitement restent prioritaires pour le SDEE et l'ensemble des structures lozériennes à compétence « Collecte ».

Début 2023, une étude sur les performances et les coûts de traitement des déchets en Lozère a permis de mettre en évidence une bonne maîtrise des coûts sur notre territoire, qui se situent dans la moyenne basse de la Région Occitanie. La présence du site de traitement et de stockage du Rédoundel, géré en direct par le SDEE et dont l'autorisation d'exploitation a été renouvelée pour 30 ans, a également été saluée, permettant d'assurer des coûts de gestion stables et maîtrisés dans le temps.

Cependant, des actions restent encore à étudier pour optimiser le Service Public de Prévention et de Gestion des Déchets. Parmi elles, l'adaptation des tournées de collecte, le développement de nouvelles filières de valorisation ou encore le renforcement du geste de tri qui, comme vous pourrez le constater au travers de ce numéro du Journal du Tri, reste largement perfectible au vue de l'analyse du contenu de nos poubelles réalisée l'année dernière.

Vous en souhaitant une bonne lecture.
Alain ASTRUC, Président.

Baromètre

Performances 2022/2021

1 863 TONNES **EMBALLAGES** -2% ✓

2 951 TONNES **VERRE** -6% ✓

1 147 TONNES **PAPIER** -18% ✓

15 621 TONNES **DÉCHÈTERIES** -6% ✓

20 828 TONNES **ORDURES MÉNAGÈRES** -4% ✓



1

**TEAM
RECYCLAGE**

La caractérisation, késako ?

A l'initiative du Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement de la Lozère, une campagne de caractérisation des ordures ménagères produites par les ménages lozériens a été récemment réalisée. Au total, plus de 10 tonnes d'ordures ménagères, issues de 81 échantillons prélevés sur les différentes tournées de collecte du département, ont été triées à la main pour être séparées par nature, conformément au protocole établi par l'ADEME (Agence de la transition énergétique).

La caractérisation des ordures ménagères permet ainsi d'en connaître la composition. Cette connaissance est nécessaire pour adapter l'organisation du Service Public de Prévention et de Gestion des Déchets ménagers et mieux orienter les actions de sensibilisation, grâce à une meilleure connaissance de la part de déchets recyclables et valorisables encore présente dans notre poubelle, ainsi que du potentiel de déchets évitables.



Pourquoi est-il important d'agir pour réduire notre poubelle d'ordures ménagères ?

En Lozère, nos ordures ménagères sont orientées vers le centre de traitement du Rédoundel où, après avoir subi plusieurs opérations de traitement, leur part non-valorisable (environ 60%) est enfouie dans le centre de stockage des déchets non-dangereux présent sur le site.

Face aux enjeux environnementaux et réglementaires qui s'imposent à nous, **il est aujourd'hui nécessaire de réduire et trier davantage notre poubelle d'ordures ménagères** afin de :

- préserver nos ressources naturelles ;
- éviter des coûts de transport et de traitement inutiles ;
- permettre une prise en charge de nos déchets au juste prix, en orientant les déchets recyclables vers les filières qui leur sont dédiées et dont le financement est assuré en tout ou partie par les producteurs de déchets ;
- maîtriser l'évolution des coûts de stockage de nos ordures ménagères résiduelles, fortement impactés par l'évolution de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP).



Le saviez-vous ?

1,5 million d'euros jeté à la poubelle chaque année !

Une mauvaise orientation des déchets entraîne des coûts de gestion supplémentaires :

- 750 000 € pour les déchets organiques ;
- 650 000 € pour les déchets recyclables ;
- 100 000 € pour les déchets spécifiques.

Mieux trier nos déchets et réduire notre gaspillage alimentaire permet donc de faire des économies sur leurs coûts de prise en charge.

QUE RESTE-T-IL DANS NOS POUBELLES ?

Nos déchets ne sont pas tous des ordures !

Le volume d'ordures ménagères que nous produisons est bien trop conséquent.

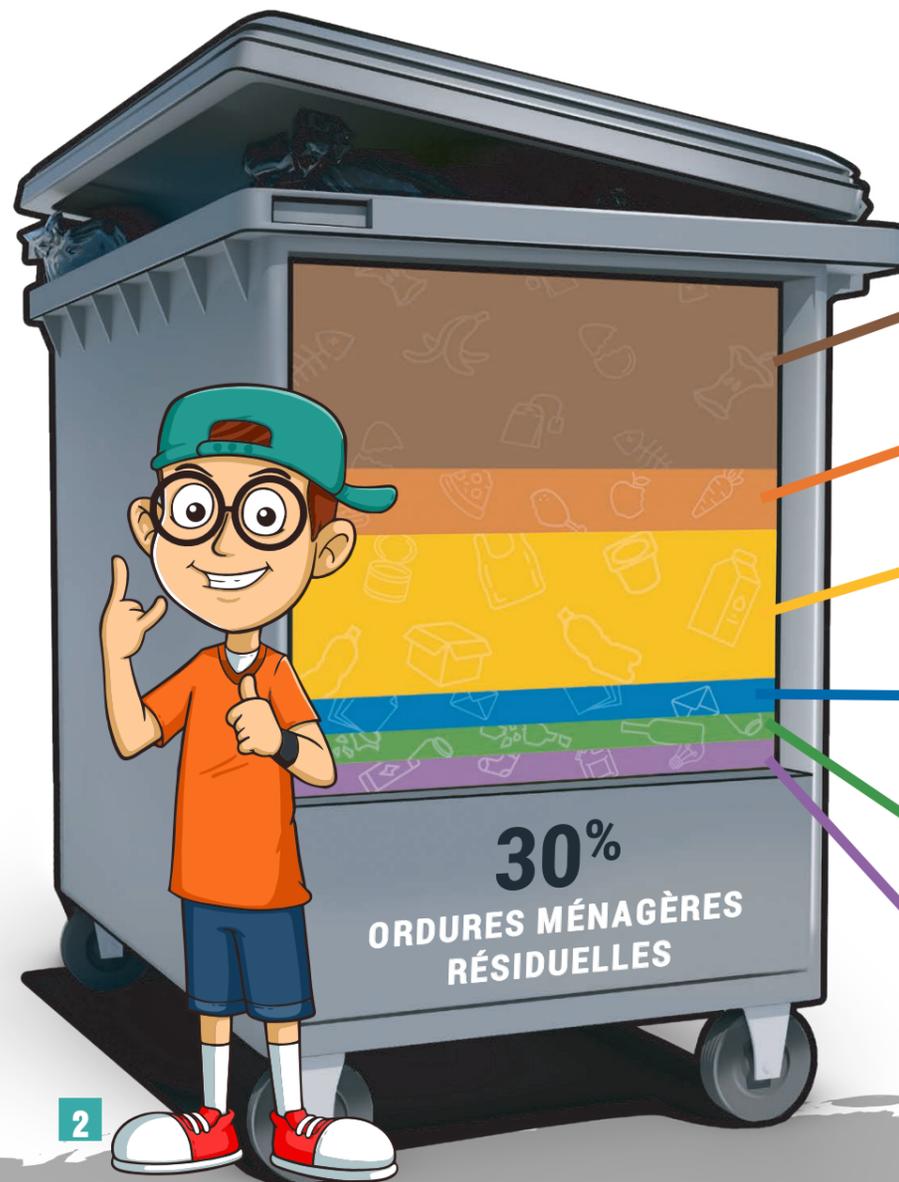
L'autopsie de notre poubelle noire réalisée en 2022 a révélé que chaque lozérien produit en moyenne 254 kg d'ordures ménagères par an et que plus de 70% de ces déchets pourraient être évités ou valorisés grâce à quelques gestes simples du quotidien.

Ainsi, en adaptant nos modes de consommation et en améliorant notre geste de tri :

- 36% de déchets organiques pourraient être compostés, dont 23 kg par habitant de gaspillage alimentaire qui pourrait être évité ;
- 30% de déchets de verre, papier et emballages pourraient être recyclés s'ils étaient triés et orientés vers les bacs de tri ;
- 4% de textiles et déchets spécifiques (petits appareils électroménagers, piles...) pourraient être triés et déposés dans les bornes de collecte ou en déchèterie.

Au final, **seulement 30% des déchets présents dans notre poubelle ordures ménagères y ont réellement leur place**, car ils ne sont effectivement pas valorisables.

Ensemble, jetons moins, trions plus !



Notre poubelle à la loupe...

27% DÉCHETS ORGANIQUES
68 kg/habitant

9% GASPILLAGE ALIMENTAIRE
23 kg/habitant

21% EMBALLAGES
55 kg/habitant

5% PAPIER
13 kg/habitant

4% VERRE
10 kg/habitant

4% DÉCHETS SPÉCIFIQUES
10 kg/habitant



Consignes de tri / Filières de valorisation



DES CONSEILS POUR RÉDUIRE SA POUBELLE



L'info-tri pour faciliter le geste de tri

Désormais, un simple coup d'œil suffit pour savoir où déposer ses produits et appareils usagés.

Grâce à la généralisation de l'info-tri présente sur l'emballage de nos produits du quotidien, le consommateur dispose d'une **indication claire et précise sur l'endroit où doivent être rapportés ou triés ses déchets** (bac de tri, déchèterie, point de collecte, magasin...).



Séparez les éléments avant de trier

L'application « Guide du tri » de CITEO

L'application « Guide du tri » de CITEO permet de géolocaliser un point de collecte ou se renseigner sur les consignes de tri applicables localement.



www.triercestdonner.fr/guide-du-tri

Trier c'est bien... Prévenir c'est mieux !

Les conseils de Raton pour réduire sa poubelle

- Consommer autrement**
 Des alternatives existent pour remplir son caddie et non sa poubelle : acheter en vrac, privilégier les éco-recharges ou limiter les produits à usage unique (vaisselle jetable, lingettes...).
- Privilégier la seconde main**
 Donner, troquer, récupérer et créer permet de prolonger la durée de vie des matériaux, objets ou encore vêtements. **Et pour vos articles en bon état, pensez aux associations et aux ressourceries !**
- Limiter le gaspillage alimentaire**
 Établir ses menus à l'avance, faire une liste de courses, être vigilant aux quantités et aux dates de péremption ; autant d'astuces pour limiter le gaspillage alimentaire et son impact sur notre portefeuille qui est évalué entre 100€ et 160€ par personne et par an.

RAPPEL SUR LES DATES DE PÉREMPTION

À CONSOMMER
JUSQU'AU
01.06.23

À CONSOMMER DE
PRÉFÉRENCE AVANT LE
01.06.23

Ne pas dépasser car
il existe un risque
pour la santé.

Dépassement
possible avec des
qualités gustatives ou
nutritionnelles moindres.

Le Journal du tri



LE JOURNAL DU TRI

Informations & contact

Mail : contact@teamrecyclage.fr

Numéro Vert : 0800 88 12 05 (gratuit)

www.teamrecyclage.fr

